

Compte rendu de l'AG 2019.

Début des travaux à 11h00.

Accueil ...

Le Président remercie d'abord les personnes présentes à l'Assemblée Générale, venues très nombreuses puis remercie les personnalités présentes : les 4 représentants de la Fédération de pêche du Lot, dont le Président Patrick RUFFIE, le Directeur d'EPIDOR monsieur Roland THIELEKE et le représentant de l'Etat monsieur Didier RENAULT...

Le Président indique ensuite qu'il souhaite que l'AG soit vivante et riche en échange.

Le Président de l'ADAPAEF 46 soumet au vote 3 dossiers :

*** Le montant de la cotisation ADAPAEF 46 de 2020.**

*** La modification des statuts.**

*** La création d'un règlement intérieur.**

Il précise que ces 3 dossiers ont été débattus et approuvés au sein des 3 Conseils d'Administration des Associations.

Les 3 dossiers ont été votés à l'unanimité des présents.

La modification des statuts et le règlement intérieur seront envoyés au Préfet et à la Fédération de pêche du Lot comme prévu dans les statuts.

Avant d'aborder son rapport moral, le Président lance un appel à candidature pour le remplacement du secrétaire de l'ADAPAEF 46.

Rapport moral.

Il rappelle ce qu'est la pêche « amateur » aux engins et aux filets.

Il souhaite que la longue histoire de cette pêche se perpétue dans l'UNITE et la SOLIDARITE « Ensemble pour un avenir commun ».

Il propose quelques pistes de travail pour 2020 :

- Le site internet n'est pas suffisant, il faudrait que nous ayons un bulletin de liaison commun à court terme,
- Il faut que nous puissions échanger entre pêcheurs lors de journées de sensibilisation et d'information ; l'allongement de la période d'expérimentation « épervier » serait la bienvenue pour aller dans ce sens,
- Il faudrait également créer des ateliers dédiés aux échanges des pêcheurs des 2 rivières,

L'élection du Président de l'ADAPAEF 46 doit se faire sur la compétence et non sur des critères géographiques.

Il parle de ce qui a été fait pendant l'année écoulée ?

- De la communication interne et externe.
- Des relations avec la fédération de pêche du Lot.
- Des travaux réalisés par les AAPAEF avec l'ADAPAEF 46.
- De l'alevinage en 2019
- De l'adhésion aux AAPPMA en 2019.
- De la représentation de l'ADAPAEF 46 tout au long de l'année.

Il précise que nous sommes autorisés à pêcher avec l'ensemble des modes de pêche autorisés par le code de l'environnement sauf pour l'instant avec l'épervier.

L'ADAPAEF 46 a porté auprès de l'administration, en concertation avec la Fédération départementale de pêche, certains points d'amélioration réglementaire notamment :

- Le remplacement d'un pêcheur licencié empêché par un autre pêcheur licencié.

- La délimitation des zones de type couasnes ou bras morts de la rivière Dordogne
- L'évolution de l'expérimentation « tir ou lancer de l'épervier ».

Avant de donner la parole à notre Trésorier, il rappelle qu'en raison du prochain cahier des charges d'exploitation du DPF, document essentiel pour notre activité, un travail important nous incombe dès 2020 en concertation étroite avec la DDT et la Fédération de pêche tel que la mise en œuvre du mode pêche à l'épervier » ou sur la révision de l'affectation des licences filets et des licences cordes et nasses par lots ou biefs. ».

Le compte-rendu d'activités est mis à l'approbation des présents à l'AG. Il est voté à l'unanimité des présents.

Ensuite, le Trésorier a présenté son rapport financier dont le bilan global est annexé au présent procès verbal.

Après que le vérificateur aux comptes ait donné quitus au Trésorier, le rapport financier a été mis à l'approbation des présents à l'AG. Il est voté à l'unanimité des présents.

Après ce vote, le trésorier indique qu'il ne se représentera pas en 2021 et lance un appel à candidature pour le remplacer.

Intervention du Président de la Fédération de pêche du Lot, Monsieur Patrick RUFFIE qui exprime toute sa satisfaction quant aux excellentes relations actuelles entre la Fédération et l'ADAPAEF 46.

Ensuite la parole est donnée à Messieurs Gilles PRADINES et Pierre Louis LASFARGUES : Ils présentent les projets et/ou travaux qui mettent en valeur la pêche aux engins et aux filets, à savoir :

- * La journée de sensibilisation et d'information à Montbrun / Lot.
- * L'attribution du trophée biosphère UNESCO à la rivière Dordogne.

Interviennent ensuite :

- * Monsieur Roland THIELEKE / Directeur d'EPIDOR.
- * Monsieur Didier RENAULT / représentant du Préfet.

Le Président déclare la clôture des travaux de l'AG 2019.

Fin des travaux à 13h45.

Compte rendu ou procès verbal validé par le Conseil d'Administration de l'ADAPAEF 46.

Pour le Secrétaire / signé

Le Président de l'ADAPAEF 46.